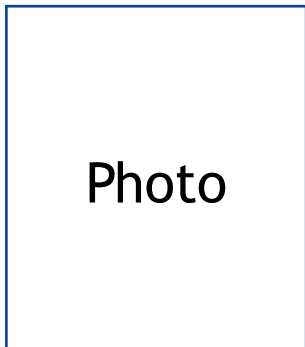




IES Business School

DOSSIER DE CANDIDATURE Pour étudiants HORS UE/EEE/Suisse



Photo

**BTS - DCG - BACHELOR - MASTÈRE 1 et 2 - BBA/MBA -
PGE BBS + FEDE RNCP Niveau 7**

FORMATION(S) DEMANDÉE(S) pour l'année scolaire 2024/2025

Niveau demandé (voir annexe) :

ÉTAT CIVIL - INFORMATIONS PERSONNELLES :

NOM : Prénom :

Âge : Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité : N° de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Dernier diplôme obtenu :

N° d'Identification Nationale des Étudiants (INE) :

Téléphone : E-mail :

Sportif de haut niveau : Oui Non

Situation de handicap : Oui Non

Si oui, quels sont les besoins en compensations ?

ÉCOLE CHOISIE :

- IES Normandie - Rouen
- IES Vendée
- IES Perpignan
- IES Poitiers
- IES Normandie - Le Havre

STATUT(S) DEMANDÉ(S) :

- Étudiant (formation en initial)
- Alternance (formation en continue)
- VAP / VAE
- Autre

SITUATION ACTUELLE :

Lycéen (précisez spécialités et classe) : Mention au bac :

Étudiant (précisez filière et classe) :

Salarié :

Auto - entrepreneur :

Demandeur d'emploi - Date d'inscription :

Autre :

OPTIONS :

Projet de création ou de reprise d'entreprise : Oui Non

Incubateur (sauf pour BTS) cotisations 170 € le premier mois, puis 70 € par personne : Oui Non

Participer au BDE, cotisations 20 € : Oui Non

Langue vivante 2 (sous réserve d'ouverture) : Anglais Espagnol Coréen Japonais

Langue vivante 3 (sous réserve d'ouverture) : Anglais Espagnol Coréen Japonais

REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

Nom, Prénom :	Nom, Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal : Ville :	Code Postal : Ville :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :
Profession :	Profession :
Entreprise :	Entreprise :

CONTACT D'URGENCE :

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse postale :

Téléphone portable : E-mail :

FORMATION

Année scolaire	Établissement	Formation suivie	Diplôme obtenu (Oui/Non)
2023 - 2024			
2022 - 2023			
2021 - 2022			
2020 - 2021			

Formation(s) complémentaire(s) :

NIVEAU DE LANGUE :

1 ^{ère} langue :	Faible	Moyen	Courant
2 ^{ème} langue :	Faible	Moyen	Courant
Autre :	Faible	Moyen	Courant

Séjour à l'étranger :

ALTERNANCE / STAGES ENVISAGÉS :

Avez-vous des contacts d'entreprises pour effectuer pour effectuer votre alternance / stage ?

Nom de l'entreprise : Personne à contacter :

Téléphone : E-mail :

Nom de l'entreprise : Personne à contacter :

Téléphone : E-mail :

Nom de l'entreprise : Personne à contacter :

Téléphone : E-mail :

PROJET PROFESSIONNEL :

Quel est votre projet professionnel ? Quelles compétences possédez-vous pour mener ce projet ?

VOTRE PERSONNALITÉ :

Quels sont vos centres d'intérêt (culturels, sportifs ou autres) ?

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU I'IES BUSINESS SCHOOL ?

ÉVÈNEMENTS :	Salons (précisez) :	Recherche Internet	Forums lycées
RELATIONS :	Bouche à oreille	Publicités réseaux sociaux	
MÉDIAS :	Presse (précisez) :	Réseaux sociaux (précisez) :	
	Facebook	Instagram	Linkedin
			Publicité presse
Autre :	Précisez :		

Après consultation de notre site internet et lecture de nos brochures souhaitez-vous des informations, des précisions complémentaires ?

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER ET COMPOSANT LA PRÉ-INSCRIPTION :

- CV et lettre de motivation
- Relevé de notes des 2 dernières années
- Diplômes ou attestations validées, ceux-ci devront faire l'objet d'une attestation de comparabilité auprès du centre ENIC-NARIC France (lien ci-dessous)
<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes?langue=fr>
- La traduction de votre diplôme en version française
- Lettre de recommandation (facultatif)
- Pièce d'identité de l'étudiant
- Photo de l'étudiant
- Pièce d'identité du répondant financier (uniquement pour les initiaux)
- Chèque ou virement d'une valeur de 80 € correspondant aux frais de pré-inscription (avec le nom de l'étudiant sur le chèque ou la preuve de virement)
- Le dossier de candidature dûment rempli
- Le document «IES Business School mode d'emploi», dûment signé
- Le document d'autorisation du droit à l'image
- Le document d'accès à votre dossier scolaire
- Une attestation CPAM ou Carte Sésame Vitale
- Une attestation de responsabilité civile

Ces documents sont à envoyer par mail à :

- Campus de Normandie - Rouen : guillaumeportal@iesnormandie.fr ou chargedesadmissions@ies-business-school.com
- Campus Vendée : charleshenriguizard@iesvendee.fr
- Campus Perpignan : vincentmaury@iesoccitanie.fr
- Campus Poitiers : thomaswenger@iesnouvelleaquitaine.fr
- Campus Normandie - Le Havre : jfbures@ies-business-school.com

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et au Règlement n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous avez à tout moment un droit d'accès, de portabilité et d'effacement des données vous concernant.

J'atteste par la présente avoir pris connaissance du présent document

Fait le : / /

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

DOSSIER À RETOURNER PAR COURRIER OU PAR MAIL :

CAMPUS NORMANDIE - ROUEN
12 BIS AVENUE PASTEUR , 76000 ROUEN
TEL : 02 35 63 00 69
MAIL : guillaumeportal@iesnormandie.fr

CAMPUS PERPIGNAN
29 QUAI SÉBASTIEN VAUBAN, 66000 PERPIGNAN
TEL : 02 35 63 00 69
MAIL : vincentmaury@iesoccitanie.fr

CAMPUS NORMANDIE - LE HAVRE
12 BIS AVENUE PASTEUR, 76000 ROUEN
TEL : 07 69 55 04 78
MAIL : jfbures@ies-business-school.com

CAMPUS VENDÉE
6 IMPASSE NEWTON BATIMENT D, 85340, LES SABLES D'OLONNE
TEL : 02 55 89 01 25
MAIL : charleshenriguizard@iesvendee.fr

CAMPUS POITIERS
70 RUE JEAN JAURES, 86000 POITIERS
TEL : 05 49 11 07 76
MAIL : thomaswenger@iesnouvelleaquitaine.fr

Pour toutes questions relatives au handicap vous pouvez contacter notre référente
Mme Sixtine Permentier par mail à sixtinepermentier@ies-business-school.com ou par téléphone au 02 35 63 00 69.



IES Business School

MODE D'EMPLOI

Pour étudiants Hors UE/EEE/Suisse

*Pour intégrer votre école
(à retourner signé)*

PHASE I - VOTRE PRÉ-INSCRIPTION :

Vous devez fournir pour votre pré-inscription :

- Votre CV et votre lettre de motivation.
- Votre relevé de notes des 2 dernières années.
- Vos diplômes ou vos attestations validées, ceux-ci devraient faire l'objet d'une attestation de comparabilité auprès du centre ENIC-NARIC France (lien ci-dessous)
<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes?langue=fr>
- Vos lettres de recommandation (facultatif).
- Une photocopie de la pièce d'identité de l'étudiant.
- Une photo de l'étudiant.
- Une photocopie de la pièce d'identité du répondant financier (**uniquement pour les initiaux**).
- Un chèque ou virement d'une valeur de 80€ correspondant aux frais de pré-inscription.
- Le dossier de candidature dûment rempli.
- Le présent document «IES Business School - Mode d'emploi», dûment signé.

Attention ! Vous ne pourrez accéder à la phase II que si vous avez rempli toutes les conditions ci-dessus.

A l'issue de la phase I, vous recevrez une notification vous permettant d'accéder aux examens de sélection.

PHASE II - VOS EXAMENS, CONCOURS ET ENTRETEN

Vous êtes convoqués aux examens permettant d'analyser vos compétences, capacités, facultés oratoires, votre comportement, votre niveau de raisonnement.

Examens pour les filières Bachelor et M1/M2

Culture générale et géopolitique, anglais et question de raisonnement.

Concours d'entrée pour le Programme Grande École Brest Business School + FEDE RNCP Niveau 7

Culture générale et géopolitique, anglais et question de raisonnement.

Examens pour le Global BBA

Culture générale, histoire, raisonnement, anglais (écrit et oral) et test de compréhension.

Examens pour les BTS

Principe managérial et économique, culture générale et expression française, culture and business english.

Examens pour les DCG

Culture générale et géopolitique, anglais, question de raisonnement et comptabilité spécifique.

Une semaine après vos examens, vous aurez à passer l'entretien final qui permettra de valider ou non votre inscription.

Vous aurez :

- À expliquer votre parcours et votre projet scolaire.
- À expliquer votre projet professionnel (y compris les stages).
- À répondre à des questions diverses.

L'accord du directeur (ou Jury selon votre note globale) permettra de passer ensuite à la phase de l'inscription.

Attention ! Vous ne pourrez accéder à la phase III que si vous avez rempli toutes les conditions ci-dessus.

PHASE III : VOTRE INSCRIPTION DÉFINITIVE :

Un fois que vous serez admissible à l'école, vous devrez fournir :

- Les frais d'inscription d'une valeur de 300 € (par virement, encaissable et **non remboursable** pour les initiaux.
- Un acompte de **50%** pour les formations de **Bachelors et Mastères** et la **totalité** du paiement pour les formations de **BTS**.
- Une demande d'autorisation du droit à l'image. (Voir Annexe)
- Une demande d'autorisation d'accès à votre dossier scolaire. (Voir Annexe)
- Attestation Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC 2024-2025) sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr> à fournir dès que le site gouvernemental sera ouvert pour l'année 2024-2025.
- Deux photos d'identité.
- **Un acompte sur les frais de scolarité** pour l'obtention d'un certificat d'inscription.
- Le certificat de scolarité sera disponible **après le 1^{er} jour de présence à l'école**.

À l'issue de la phase III, vous serez en contact avec le service comptabilité pour l'établissement, la signature et la mise en application de la fiche financière afin d'obtenir une attestation d'inscription définitive.

Pour les alternants, le service entreprise prendra contact avec vous, pour la recherche d'alternance.

Le service vous aidera à :

- Revoir le CV et la lettre de motivation.
- Approfondir le projet professionnel.
- Définir une stratégie de recherche.
- Mettre en place un suivi régulier dans votre recherche (si vous le souhaitez).
- Apporter des conseils.
- Vous incorporer dans le groupe «recherche alternance» regroupant :
 - Les offres de nos partenaires.
 - Les offres ponctuelles.
 - Le résultat des recherches réalisées par l'école.
- Proposer si besoin des ateliers de recherche
- Partager les expériences.

Petit vocabulaire :

Intitulé des années propres à l'IES :

- **1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année** => Bachelor 1 (B1), Bachelor 2 (B2) et Bachelor 3 (B3)
- **4^{ème} année et 5^{ème} année** => Mastère 1 (M1) et Mastère 2 (M2)
- **Préparation au Programme Grande École** => PPGE 3
- **Programme Grande École Grade Master Brest Business School + diplôme FEDE RNCP Niveau 7**
=> PGE BBS + FEDE RNCP Niveau 7 1 et PGE BBS + FEDE RNCP Niveau 7 2
- **Global BBA 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année** => BBA 1, BBA 2 et BBA 3
- **Diplôme de comptabilité et de gestion 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année** => DCG 1, DCG 2 et DCG 3
- **Brevet De Technicien Supérieur 1^{ère} année et 2^{ème} année** => BTS 1 et BTS 2

Rappel frais de scolarité (2024-2025) :

- Pour les contrats d'alternance : selon la branche professionnelle et niveaux, les tarifs sont différents : voir avec l'administration (gratuit pour l'alternant)
- Pour les initiaux :

Bachelor 1	Bachelor 2	Bachelor 3	Mastère 1	Mastère 2
7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €

PGE BBS + FEDE RNCP Niveau 7 1	PGE BBS + FEDE RNCP Niveau 7 2
10 200 €	10 200 €

BBA 1	BBA 2	BBA 3	BBA 3 Double Diplôme
7 900 €	7 900 €	7 900 €	8 900 €

DCG 1	DCG 2	DCG 3
7 500 €	7 500 €	7 500 €

BTS 1	BTS 2
4 500 €	4 500 €

Ces tarifs sont valables uniquement pour l'année scolaire 2024-2025 et uniquement à la date de communication du présent dossier.

		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
TITULAIRE DU COMPTE : IES NORMANDIE			
IBAN :		FR46 3000 2083 0000 0070 9272 D28	
BIC :		CRLYFRPP	
BANQUE	INDICATIF	NUMERO DE COMPTE	CLEF
30002	08300	0000709272D	28
DOMICILIATION : CL ROUEN (08300)			

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et au Règlement n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous avez à tout moment un droit d'accès, de portabilité et d'effacement des données vous concernant.

Fait à :

Le :

J'atteste par la présente avoir pris connaissance du présent document ainsi que des conditions générales annexées.

Signature(s) précédée(s) de la mention «lu et approuvé»

L'étudiant

ANNEXE :

Veillez cocher une case pour le choix de votre formation précise :

BTS :

BTS 1

Professions Immobilières
Management Commercial Opérationnel

Tourisme
Communication

BTS 2

Professions Immobilières
Management Commercial Opérationnel
Négociation et Digitalisation de la Relation Client
Gestion de la PME

Tourisme
Communication
Banque

Bachelor :

Bachelor 1

Bachelor 2

Bachelor 3

Chargé de projet événementiel
Responsable du Développement Commercial
Responsable du Développement Marketing

Banque et Assurance
Management et Gestion d'Entreprise

Mastère :

Mastère 1

Marketing et Communication Digitale
Management et Stratégie Financière
Management et Stratégie d'Entreprise



Marketing et Communication Évènementielle
Supply Chain
Stratégie d'Entreprise et Direction Commerciale

Mastère 2

Marketing et Communication Digitale
Management et Stratégie Financière
Management des Ressources Humaines

Management et Stratégie d'Entreprise



Marketing et Communication Évènementielle
Global Management
Manager des Organisations Sportives
Supply Chain
Stratégie d'Entreprise et Direction Commerciale



IES Business School

12 Bis Avenue Pasteur, 76000 Rouen - Tél 02 35 63 00 69
Email : borismazurier@ies-business-school.com

Autorisation d'utilisation de l'image d'une personne

Je soussigné(e) :

Né(e) le : / / à

Et demeurant au :

.....
.....

Autorise

N'autorise pas

L'IES Business School à enregistrer, utiliser, diffuser et reproduire, à titre gratuit et non exclusif, et sans limitation de temps, des photographies me représentant et fournies à mon inscription ou prises lors de ma scolarité et des événements extra-scolaires organisés ou en lien avec l'IES ou ses associations, ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins d'enseignement et de recherche, culturelles ou scientifiques ou d'exploitation commerciale.

Les photographies susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Élaboration de la carte étudiant, d'un trombinoscope interne et d'un annuaire ;
- Publication dans une revue, ouvrage ou journal, numérique ou papier ;
- Publication pour une publicité, quel qu'en soit le support ;
- Présentation au public lors d'expositions, de salons, sous formes de brochures, affiches, vidéos, illustrations ;
- Diffusion sur le site web de l'école ou tout site en lien avec l'école, y compris les réseaux sociaux.

Les utilisations susvisées ne pourront en aucun cas porter atteinte à la vie privée et à la réputation de la personne. Elles n'entraînent aucune rémunération directe ou indirecte, présente ou future.

Vous conservez le droit de demander une rectification, mise à jour ou retrait de la présente autorisation ou d'une photographie en contactant l'adresse suivante : communication@ies-business-school.com.

Fait à, le/...../.....

Signature



IES Business School

12 Bis Avenue Pasteur, 76000 Rouen - Tél 02 35 63 00 69
Email : borismazurier@ies-business-school.com

Autorisation d'accès au dossier scolaire

Je soussigné(e) :
Né(e) le : / / à
Et demeurant au :
.....

Autorise

N'autorise pas

L'IES Business School à transmettre les informations incluses dans mon dossier scolaire, comprenant notamment mes résultats et mes absences, à :

Nom : Prénom :
Lien (familial...) :
Adresse e-mail : Téléphone :

Vous et la personne bénéficiaire de l'autorisation conservez le droit de demander une rectification, mise à jour ou retrait des informations personnelles contenues dans la présente autorisation en contactant l'adresse suivante : communication@ies-business-school.com.

Fait à , le/...../.....

Signature



IES BUSINESS SCHOOL

École de commerce et de management

Conditions générales

1. Le montant des frais de scolarité est fixé pour l'année tel que figurant sur le dossier d'inscription en fonction du mode de paiement choisi.

2. Le montant des frais de scolarité couvre les frais d'études dans l'Etablissement. Aucun supplément n'est dû pour les contrôles organisés au sein de l'Etablissement, pendant l'année scolaire.

3. Le montant des frais de scolarité n'inclut pas la cotisation à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle, les fournitures scolaires personnelles, la contribution au Bureau des Etudiants, la contribution Alumni et la contribution de vie étudiante et de camps (CVEC).

4. L'inscription ne sera définitive qu'après réception du dossier d'inscription complet, signé et accompagné du versement des frais d'inscription et/ou acompte. L'acompte (sous réserve de prise en charge par l'entreprise) sera restitué aux apprenants ayant signé un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage.

5. Les étudiants sont assurés contre les accidents dans l'Etablissement conformément aux conditions de police d'assurance souscrite par l'Etablissement.

6. L'Etablissement s'engage à dispenser un enseignement comportant des cours, dans les formes, dates et lieux prévus par lui. Il se réserve cependant le droit de le modifier ou de le supprimer en remboursant dans ce dernier cas les sommes perçues sans indemnités.

7. Annulation - Résiliation par le répondant financier : Par lettre recommandée ou par simple déclaration contre récépissé à la comptabilité de l'Etablissement, le répondant financier signataire du contrat d'études peut décider de l'annulation ou de la résiliation de l'inscription :

a) avant la rentrée, la date de rentrée étant fixée par la direction. En cas d'annulation avant le début des cours, seuls les frais liés à l'inscription sont conservés par l'Etablissement, les autres frais étant intégralement remboursés. Toutefois aucun remboursement ne pourra être exigé avant la première quinzaine d'octobre.

Et dans les 10 jours de la signature ou de la remise du contrat d'études et lorsque le paiement en plusieurs échéances a été choisi : l'intégralité des sommes versées sera remboursée.

Toute absence non excusée de l'apprenant pendant plus de deux semaines consécutives sera considérée comme une résiliation définitive du présent contrat d'études. En cas d'annulation ou de résiliation de l'inscription, à quelque moment que ce soit, le solde des sommes dues en application des présentes conditions générales est immédiatement exigible.

Cette disposition est également valable en cas d'abandon des études en cours d'année.

c) Après la rentrée, le répondant financier devra payer les frais de scolarité au prorata des jours de cours passés depuis le début de l'année scolaire incluant le mois en cours dans sa totalité.

8. Annulation par l'Etablissement :

- Dans le cadre du règlement intérieur ou du non-respect des échéances.

- Lorsque l'effectif de 8 étudiants n'est pas atteint 15 jours avant la date de la rentrée scolaire pour la classe dans laquelle l'étudiant est inscrit, l'Etablissement peut être conduit à proposer une prestation de remplacement au moins équivalente ou à annuler l'inscription. Dans ce cas, l'intégralité des sommes perçues sur les frais de scolarité sera remboursée.

Conformément à l'article 1231-5 du Code Civil, lorsque l'Etablissement ne sera pas ou plus en mesure de fournir sa prestation en cours d'année scolaire, la résiliation de l'inscription sera prononcée et les sommes correspondant aux prestations non servies seront remboursées.

9. Les versements des frais de scolarité selon l'échéancier prévu seront effectués au plus tard dans les huit jours après la date fixée. Au-delà de ce délai, l'échéance sera majorée d'une indemnité forfaitaire de 9 % sans qu'il soit nécessaire pour l'Etablissement d'effectuer une quelconque mise en demeure. Toutefois, une lettre de mise en demeure dans les 15 jours après la date de l'échéance pourra déboucher sur des mesures administratives pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive indépendamment de la poursuite du recouvrement des sommes dues.

10. Ne seront admis à se présenter aux contrôles semestriels, aux soutenances et aux examens que les étudiants à jour du règlement de leurs frais de scolarité qui devront être payés avant le 28 février de l'année d'inscription.

11. Chaque étudiant(e) effectuera les stages obligatoires et se conformera au règlement intérieur de l'Etablissement. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous avez à tout moment un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des données vous concernant.

Le bénéfice de tous ces avantages sera acquis pour autant que seront respectées les présentes conditions ainsi que le règlement intérieur de l'école.

IES Normandie - Rouen / Le Havre - 12 Bis Avenue Pasteur 76000 Rouen - 06 31 60 36 78

IES Vendée - 49 Rue des Sables - 85340 Les Sables d'Olonne - 02 55 89 01 25

IES Occitanie - 29 Quai Sébastien Vauban - 66000 Perpignan - 07 49 59 38 41

IES Nouvelle Aquitaine - 70 Rue Jean Jaurès - 86000 Poitiers - 07 66 82 43 52